

texte fédéral-provincial. Ce plan proposé comporte des innovations essentielles dans le domaine des ententes fédérales-provinciales et constitutionnelles.

Premièrement, sous réserve de certains minima nationaux, nous proposons que les provinces soient en mesure de fixer le montant des allocations et des suppléments de revenu payés en vertu des programmes fédéraux. À l'intérieur de limites définies, les provinces pourraient réduire les prestations accordées au titre d'un programme fédéral et reporter les économies sur un autre programme qui permettrait d'augmenter les prestations.

Deuxièmement, nous proposons que, comme condition de cette souplesse, soit établi un ensemble de normes minimales, à l'échelle du pays, afin d'assurer une égalité de base à tous les Canadiens touchés.

Enfin, nous proposons que la révision entière soit terminée d'ici deux ans et que la mise en application d'une telle conception soit envisagée comme une entreprise de trois à cinq ans, commençant par la conférence des ministres du Bien-être social qui aura lieu ce mois-ci et demandant une application progressive dans le temps à l'intérieur des niveaux d'imposition existants sur lesquels on s'est entendu. Cependant, il faudrait dès cette année, et en priorité, adopter une loi pour augmenter les allocations familiales et modifier le régime de pensions du Canada selon les modalités que discuteront les provinces. Nous espérons que les hausses d'allocations familiales entreront en vigueur en janvier 1974.

Il ne faudrait pas penser, je termine là-dessus, que la mise en branle d'une révision critique comme celle-ci est un signe certain que le système actuel de sécurité sociale du Canada est fondamentalement mauvais, et nécessite une transformation totale. Ce n'est tout simplement pas le cas. En vérité, le système du Canada est un des plus avancés du monde occidental et il constitue une base solide sur laquelle bâtir, dans le contexte des besoins d'aujourd'hui. En cela, les ministres du Bien-être social sont redevables à leurs prédécesseurs.

J'espère que la matière à discussion présentée dans ce document de travail par le gouvernement du Canada donnera lieu à un débat rationnel et sympathique sur la façon la meilleure d'assurer la sécurité de revenu de tous les Canadiens.

Je n'ai pas à rappeler aux honorables députés, que je transmetts le document de travail au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales avec lequel je souhaite la plus large discussion possible.

Nous voudrions néanmoins que ce débat ne soit pas restreint aux seuls députés et gouvernements. Les organismes bénévoles et le grand public ont, eux aussi, leur mot à dire et nous attendons d'eux qu'ils examinent nos propositions et celles que mes collègues provinciaux pourront faire de leur côté.

[Français]

Monsieur l'Orateur, en conformité du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, j'aimerais déposer copie du document de travail sur la sécurité sociale au Canada, dans les deux langues officielles.

● (1420)

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je veux d'abord dire...

Des voix: Oh, oh!

M. Macquarrie: Monsieur l'Orateur, j'apprécie l'amabilité des ministériels de l'arrière-ban. Je dois dire que j'ai

Sécurité sociale

eu une heure bien remplie. On ne m'a jamais présenté autant de papiers en une fois depuis que M. Benson a lancé son Livre blanc il y a bien des mois. Et nous savons ce qui est advenu du Livre blanc et de M. Benson.

Je suis heureux d'avoir une copie de la déclaration du ministre et des documents, mais je dois dire qu'il est difficile de prendre connaissance d'une aussi vaste collection de mots en 45 minutes. J'ajouterais aussi que je n'ai pas du tout apprécié le fait qu'on ait interdit l'accès à la conférence de presse à huis clos à notre représentant. Je crois savoir que partout au pays des représentants du ministre donneront des conférences de presse dans des divers bureaux régionaux.

M. Bell: Ils en tirent le plus grand profit possible.

M. Macquarrie: J'espère qu'il n'y a pas eu manque de considération, c'est-à-dire qu'on n'a pas oublié que l'opposition parle de fait au nom de la majorité des Canadiens et qu'on n'a pas perdu de vue la place qui revient aux représentants du gouvernement et aux politiciens. La question est très grave mais je n'en dirai pas davantage.

Il va sans dire que j'accueille avec joie toute initiative avantageuse pour les Canadiens dont un trop grand nombre vivent dans la pauvreté ou presque.

En séparant les projets concrets de ceux qui sont vagues, je salue la hausse sensible des allocations familiales. Une amélioration dans ce domaine s'est fait bien trop longtemps attendre. Comme mesure de redistribution du revenu, on en saisit la nécessité pressante quand on compare la situation actuelle à celle qui existait en 1945 lorsqu'on instaura les allocations familiales. À l'époque, les allocations familiales représentaient 1.45 p. 100 du produit national brut. En 1973, elles n'en représentent que 0.5 p. 100, soit environ le tiers de ce qu'elles étaient du bon vieux temps de Mackenzie King, que Dieu ait son âme! Aujourd'hui, si nous avions maintenu les mêmes proportions, les versements seraient de \$17.40 au lieu de \$8 et de \$13 au lieu de \$6. Aussi, le chiffre de \$20 n'est pas d'une générosité excessive. De fait, je désavouerais quiconque prétendrait que le montant est trop élevé. Loin de là.

Bien qu'il ne l'ait pas dit clairement, je suis persuadé que le ministre a rejeté cette monstruosité sélective présentée à la dernière législature, le bill FISP. Comme cela aurait été embarrassant s'il avait pris force de loi! Nous n'aurions pas eu cette nouvelle lueur d'espoir qui nous vient aujourd'hui.

Je veux dire, si je puis me faire entendre malgré les gloussements des libéraux de l'arrière-ban, qu'il s'agit ici d'une question importante, et pas du tout d'un sujet d'amusement. C'est une question dont il faut se préoccuper. J'ai dit au ministre, le 1^{er} mars, que s'il avait l'intention de présenter un bill plus généreux, un bill qui ne nous plonge pas dans une jungle administrative comme le précédent, nous lui accorderions bien volontiers notre appui et faciliterions son adoption du mieux que nous pourrions. Voilà ce que je répète aujourd'hui, et voilà pourquoi nous faciliterons l'adoption de cette mesure.

Autant que je perçoive dans la déclaration du ministre un effort général et authentique pour rendre de son dynamisme à la société, je ne peux m'empêcher d'être d'accord. Autrement, je renierais les déclarations faites par mon parti en octobre dernier. J'ai lu avec une grande attention la déclaration du ministre disant qu'il avait une stratégie de l'emploi, que le gouvernement fournirait des services d'experts-conseils, qu'il avait mis en marche un programme d'emplois axés sur la communauté et d'activités